

Décision

Générale

colonial

Décision n° 921 du 15 septembre 1050

n° 921

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 septembre 1950

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1950

Date du numéro
30 septembre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence d'un mois à solde entière est: accordée à Mme Devir Bague (Ginette), secrétaire auxiliaire de 1er catégorie en service à l'hôpital colonial de Djibouti, pour compter du 1er septembre 1050. Est acceptée, pour compter, du 30 septembre 1950, la démission de son emploi offerte par Mme Deviras.